



Afterwork dans une boîte de nuit enfumée !

Rubrique : questions-réponses - Date : dimanche 18 novembre 2012

Bonjour,

Hier je suis allée dans une boîte de nuit pour participer à un afterwork et j'ai eu la désagréable surprise que dans ce lieu les gens pouvaient fumer ???!!!

C'est un lieu clos l'hiver, l'été ils ouvrent le toit mais là nous sommes le 17 novembre et c'est fermé ! Comment en 2012 une situation pareille peut-elle encore arriver ?

Je suis furieuse j'ai dû écourter ma soirée tellement il était insupportable de rester ! Je suis atteinte d'une maladie rare (hystiocytose pulmonaire), en sortant j'ai eu de grosses quintes de toux.

Que faire ?

Aidez moi

L H

Réponse :

Vous devez déposer une plainte au commissariat ou à la gendarmerie dont dépend l'établissement et, si cette plainte n'est pas suivie d'effets, [déposer une plainte](#) plus officielle auprès du procureur de la République.

Tenez-nous informés